



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 6 octobre 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 8.1, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 20h55.

Etaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : François GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.2.1), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Solange JOLY (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), Carine MICHEL, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.1), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Zahira YASSIR-COUVAL **Boussières** : Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.1), Roland DEMESMAY **Braillans** : Alain BLESSEMILLE (jusqu'au rapport 0.1) **Chaleze** : Christophe CURTY (représenté par R. GREMION jusqu'au rapport 0.1) **Chalezeule** : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 3.4) **Champagney** : Claude VOIDEY **Champvans-les-Moulins** : Jean-Marie ROTH **Chaucenne** : Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc** : Thomas JAVAUX (à partir du rapport 1.1.1), Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête** : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Deluz** : Sylvaine BARASSI **Ecole-Valentin** : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) **Gennes** : Maryse MILLET **Grandfontaine** : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte** : Jean PIQUARD **La Vèze** : Jacques CURTY **Mamirolle** : Daniel HUOT, Robert POURCELOT **Marchaux** : Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin** : Daniel PARIS **Miserey-Salines** : Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon** : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX) **Montferrand-le-Château** : Marcel COTTINY **Morre** : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.1), Gérard VALLET **Nancray** : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 1.1.1) **Noironte** : Bernard MADOUX **Novillars** : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 3.1) **Pelousey** : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA **Pirey** : Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes** : Jean-Michel FAIVRE **Rancenay** : Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.2.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO à partir du rapport 1.1.1) **Routelle** : Claude SIMONIN **Saône** : Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre-les-Sapins** : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay** : Jean-Yves PRALON **Thise** : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 1.1.1) **Thoraise** : Jean-Michel MAY **Torpes** : Dominique GRUBER **Vaire-Arcier** : Patrick RACINE (représenté par Valérie MAILLARD) **Vaire-le-Petit** : Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés** : Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSJEAN à partir du rapport 1.1.2)

Etaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Yves-Michel DAHOU, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Jacqueline PANIER, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN **Beure** : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Busy** : Philippe SIMONIN **Champoux** : Thierry CHATOT **Chemaudin** : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc** : Philippe GUILLAUME **Fontain** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Franois** : Françoise GILLET, Claude PREIONI **Larnod** : Gisèle ARDIET **Le Gratteris** : Cédric LINDECKER **Marchaux** : Bernard BECOULET **Montferrand-le-Château** : Séverine MONLLOR **Novillars** : Bernard BOURDAIS **Osselle** : Jacques MENIGOZ **Pirey** : Jacques COINTET **Pouilly-les-Vignes** : Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : Marie-Noëlle LATHUILIERE **Vorges-les-Pins** : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD, T. BENETEAU DE LA PRAIRIE, N. BODIN, YM. DAHOU, C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN, S. JEANNIN, F. MONNEUR, J. PANIER, F. PRESSE (jusqu'au rapport 0.1), E. SASSARD, J. SCHIRRER, N. WEINMAN (à partir du rapport 1.1.1), P. SIMONIN, R. REYLE (à partir du rapport 3.5), F. GILLET, C. PREIONI, B. BECOULET, S. MONLLOR, B. BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1), JM. BOUSSET

Mandataires : B. FALCINELLA, JJ. DEMONET, JC. ROY, JL. FOUSSERET, N. MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.1.4), JS. LEUBA, D. POISSENOT, D. GENDRAUD, N. GUILLEMET, JF. GIRARD, E. DUMONT, F. FELLMANN, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), M. OMOURI, JP. GOVIGNAUX, MN. SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), C. VOIDEY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.5), D. PARIS, JY. PRALON, B. VIONNET, M. COTTINY, P. BELUCHE (jusqu'au rapport 3.1), JM. FAIVRE

Délibération n°2011/001503

Rapport n°3.6 - Soutien à la compétitivité - Financement du projet SECTO

Soutien à la compétitivité - Financement du projet SECTO

Rapporteur : M. Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président
Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2011 et PPIF 2011-2015 « Soutien à la Compétitivité »	Montant BP 2011 : 340 000 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement Economique 2010-2015, le Grand Besançon a fait du soutien au développement des entreprises de son territoire, un axe d'action majeur. Dans ce cadre, elle a mis en place des finalités partagées avec OSEO et la Région Franche-Comté au sein du Fonds Régional d'Innovation (FRI) et une ligne spécifique « Soutien à la Compétitivité ». Le projet SECTO s'inscrit dans le prolongement des actions déjà entreprises par le groupe des CCI de Franche-Comté pour le compte du Pôle des Microtechniques. En effet, fort de l'expérience acquise grâce au projet « Connaissance des marchés et ouverture à l'international », débuté fin 2008 et achevé début 2011, le projet SECTO propose d'aller plus loin dans l'accompagnement et le soutien des acteurs de la filière microtechnique franc-comtoise : entreprises, organismes de recherche et organismes de formation ; plus loin dans la durée, plus loin dans l'opérationnel. Le Grand Besançon s'est engagé en 2009 aux côtés des autres acteurs économiques en faveur du soutien au fonctionnement des pôles de compétitivité. En complémentarité, le Grand Besançon finance également toute action collective portée par les pôles si celle-ci favorise le développement économique du territoire en tant que facteur de compétitivité des entreprises.

Le présent rapport présente les objectifs du projet SECTO porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT) du Doubs, labellisé par le pôle des Microtechniques et sa demande de financement pour un montant de 5 000 €.

I. Bilan du projet « Connaissance des marchés et ouverture à l'international »

Ce projet finalisé début 2011, avait pour objectif principal le développement du chiffre d'affaires des entreprises, en France et à l'international. Fondé sur la connaissance et les attentes des marchés débouchés, il suivait une triple logique :

- l'adaptation croissante de l'offre à la demande,
- la réduction des dépendances vis-à-vis des donneurs d'ordres,
- la diversification sectorielle.

Ainsi, il a proposé à plus de 400 entreprises ciblées :

- 4 journées d'information « sectorielle »,
- 3 journées d'information « pays »,
- 3 missions collectives opérationnelles, sur mesures et débouchant sur des opportunités marchés.

D'où la multiplication des opportunités d'affaires, souvent à l'international (150 rendez-vous d'affaires au final). On notera également que l'objectif de « mixité » (35 entreprises participantes / 6 instituts de Recherche & Développement/R&D et de formation) avait été atteint.

II. Description du projet SECTO

A/ Objectifs et enjeux

Dans la continuité du projet, « Connaissance des marchés et ouverture à l'international » les **objectifs de la CCIT à travers le projet SECTO** sont les suivants :

- développer le chiffre d'affaires des entreprises par les marchés de destination ciblés,
- conforter le développement du Pôle des Microtechniques et de Luxe&Tech,
- poursuivre un travail de fond, à moyen et à long termes, appuyé sur des compétences confortées ou acquises par la CCIT du Doubs (exemple : suivi de l'économie frontalière, étude des marchés et des donneurs d'ordres du luxe...).

La CCIT porte le projet en collaboration étroite avec le Pôle des Microtechniques, l'association Luxe&Tech et la CFHM (Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques).

B/ Impacts et retombées du projet

Les retombées attendues du projet sont les suivantes :

- l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises microtechniques,
- la diversification des marchés confortée,
- l'approfondissement des marchés,
- le réseautage,

Des donneurs d'ordre ainsi mieux informés des compétences microtechniques en Franche-Comté.

C/ Principales caractéristiques

A la suite et compte tenu de l'expérience acquise, le projet SECTO contribuera à conforter, à renforcer et à pérenniser la connaissance des marchés par les entreprises.

Ce projet s'articule donc autour de 2 types d'actions collectives :

- les temps sectoriels (TS), gratuits pour les participants. Ce sont des journées (des temps) dont les objectifs sont :
 - d'apporter aux participants une présentation la plus précise possible d'un marché de destination,
 - la rencontre individualisée avec un donneur d'ordre.
- les « afters », avec contribution financière. Ce sont les actions concrètes, opérationnelles mises en place à la suite de chaque « TS ». Par conséquent, les thématiques et la forme des « afters » découleront naturellement des temps sectoriels préalablement réalisés. Seront organisés 4 temps sectoriels suivis de 4 afters.

D/ Le déroulement type des temps sectoriels « TS »

Il peut être résumé de la façon suivante :

- matin :
 - tour de table avec présentation par chaque participant, de ses attentes, de ses questions, de ses projets,
 - intervention d'un consultant expert du secteur, spécialisé sur les marchés accessibles à la sous-traitance,
 - présence d'un donneur d'ordre, français ou étranger,
 - témoignage d'une entreprise franc-comtoise microtechnique qui a l'expérience du marché présenté,
- après-midi : rendez-vous individuels avec les intervenants du matin (experts et donneurs d'ordres).

Les « afters » : à formaliser en fonction des temps sectoriels et des remontées d'opinions émises des entreprises microtechniques, via les commissions du Pôle des Microtechniques.

Sont ainsi prévues (mais sous réserve donc) : trois rencontres avec des donneurs d'ordres, notamment dans le secteur du luxe, une participation à un séminaire.

E/ Le budget Prévisionnel

Le budget total du projet s'élève à **94 800 €**.

Total 4 TS + 4 « afters »	Temps CCI jours	Temps CCI €	Achats externes	Total
Organisation CCI	59	23 600	2 400	26 000
Promotion, logistique, déplacements	16	6 400	7 000	13 400
Consultant expert (production, temps et frais de déplacement)	1	400	17 000	17 400
Achat d'informations	4	1 600	8 000	9 600
Experts sur place	7	2 800	9 000	11 800
Déplacements entreprises	4	1 600	15 000	16 600
TOTAL	91	36 400	58 400	94 800

Tableau d'autofinancement

Financeurs	Prévisionnel voté en Assemblée Générale CCIT 25 du 27/06/2011 - Montants en Euros
Entreprises	14 200
CCIT 25	20 600
Conseil Régional de Franche-Comté	11 500
Etat	11 500
Feder	32 000
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	5 000
TOTAL	94 800

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le financement par le Grand Besançon du projet SECTO à hauteur de 5 000 €, sous forme d'une subvention attribuée à la CCIT s'inscrivant dans l'axe « Soutien à la compétitivité ».

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 121
Contre : 0
Abstention : 0

